

LA COMMUNICATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

De l'Association Ethique et Investissement

N°51-Août 2023

Comité Ethique du Fonds Nouvelle Stratégie 50 du 11 Mai 2023

Secteur : Energie

Les membres d'E&I ont participé, le 11/05/2023, au comité éthique organisé chez Meeschaert pour l'analyse d'entreprises du STOXX600 dont les activités relèvent du secteur de l'Énergie. Ou plutôt, des énergies.

Sous le feu des critiques liées au climat qui se dérègle, il y a le poids des énergies fossiles. L'extraction, le transport et même la transformation du charbon, des produits pétroliers et gaziers ont ainsi des impacts délétères notoires

- environnementaux : la construction d'infrastructures telles que des pipelines, des plates-formes de forage et des raffineries peut porter préjudice aux écosystèmes sensibles tels que les forêts, les mers et autres zones humides ; les risques de fuites et de déversements intempestifs sont aussi à prendre en compte pour leurs effets écologiques néfastes, et onéreux.

- sociaux : construire plates-formes d'extraction, pipelines, etc. engendre trop souvent l'éviction des habitants locaux, délogés, voire dépossédés, bousculés dans leurs modes de vie sans ménagements, voire dédommagements ; sans oublier les travailleurs exposés lors de ces activités (accidents ou maladies professionnelles) dont les Annales sont hélas trop bien documentées...

L'inégale répartition géographique de ces ressources (avec son lot de risques géopolitiques), les phénomènes de corruption associés à ces activités devenues stratégiques dans le mode de développement dominant constitue une autre catégorie d'inconvénients. D'où des énergies sous le coup de menaces de désinvestissement et leur émergence dans la catégorie des actifs (potentiellement) "échoués".

En conséquence, se tourner vers des sources d'énergie alternatives, d'origine renouvelable ou nucléaire peut apparaître comme une solution salvatrice. Toutefois, ces énergies dites "vertes" présentent également des points négatifs.

Eolien, Solaire, Géothermie, grande Hydroélectricité, etc. sont des projets sujets au syndrome "not in my backyard", pour la gêne (visuelle, sonore, etc.) occasionnée, autrement dit se heurtant à l'opposition des communautés locales, d'ONG et autres parties prenantes, avec à la clé des retards et/ou annulations de projets, pénalisants. Autre handicap : le caractère "intermittent", faute de stockage adéquat pour certaines productions de source renouvelable ; ou encore, dans le cas du nucléaire, exposé au risque de manque d'eau, de guerre, ou de submersion (cf l'accident de Fukushima) les problèmes d'accès à l'uranium et des déchets, notamment. Or, la transition énergétique au nom du climat recèle d'évidentes opportunités y compris pour les puissants énergéticiens historiquement ancrés dans les fossiles, à condition d'engager une stratégie de nouveau modèle d'affaires, d'allouer des investissements importants en ce sens : les sociétés pétrolières et gazières se positionnant comme des acteurs majeurs de cette transition pourraient tirer profit de la demande croissante de solutions énergétiques propres. En réalité, le manque de stratégie et d'investissement dans une telle trajectoire caractérise encore trop ces puissants acteurs. Leur dilemme est emblématique du concept de double matérialité que le régulateur européen promeut dans le Règlement SFDR notamment ; à savoir, deux dimensions à combiner :

1. La matérialité financière : soient, les aspects économiques traditionnels tels que les revenus et les coûts liés aux activités énergétiques, en l'occurrence.

2. La matérialité extra-financière qui visualise les impacts environnementaux et sociaux des activités considérées (émissions carbone, gestion des déchets, paysages et biodiversité...) et les enjeux sociaux liés à la sécurité et au bien-être des communautés (salariés, riverains, etc.)

Considérées sous ces deux dimensions, les entreprises candidates à l'investissement responsable sont appelées à faire preuve d'une performance globale, gage de leur contribution à la durabilité.

D'autant que des dispositions du même régulateur, pour la décarbonation des usages (donc les marchés de ces entités), convergent telles que :

- ReFuelEU qui entend contraindre les aéroports européens à fournir aux avions une quantité minimale de "carburant durable", graduellement jusqu'en 2050 (2% en 2025 vs 63% en 2050) ; idem, pour les navires de plus de 5000T de jauge brute transitant par les ports Européens (2% en 2025 vs 75% en 2050) ;
- Renewable Energy Directive III qui porte à 40% en 2030 la consommation énergétique de l'UE d'origine renouvelable.
- RepowerEU porté par la guerre Ukraine-Russie, ambitionne une baisse drastique de la consommation de gaz russe, ce qui pourrait accélérer la demande de solutions alternatives : la Commission a augmenté, le 30 mars 2023, la part cible d'énergie renouvelable à 45% pour 2030. Le secteur des énergies est sur la brèche : gare à la volatilité des prix (NB : le gaz est actuellement un étalon d'autres marchés, cf celui de l'électricité même d'origine non fossile...), aux effets domino sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, et

à la rentabilité des placements *in fine*. A maints égards en effet, l'énergie est le nerf de l'économie et en particulier depuis la seconde guerre mondiale, les énergies fossiles sont devenues structurantes du mode de développement mondialisé. Or, d'après le GIEC, utiliser les infrastructures déjà existantes (les centrales électriques au gaz, au charbon, les installations industrielles, etc.) jusqu'à la fin de leur durée de vie conduirait à un cumul d'émissions incompatible avec l'objectif de +1,5 °C maximum et il estime que tout investissement supplémentaire dans ce type d'infrastructures contribue à le dépasser, occasionnant des actifs échoués (c'est-à-dire, voués à perdre leur valeur) ; la transition pose question aussi, pour la stabilité financière mondiale et pour les personnes qui dépendent de ces actifs. Pas de recette miracle connue à date, pour ce vœu : "rendre l'économie plus verte, d'une manière qui soit aussi équitable et inclusive que possible pour toutes les personnes concernées, en créant des opportunités de travail décent et en ne laissant personne de côté". Néanmoins, c'est dans cette intention que nous avons tranché, provisoirement, de la manière suivante :

Tableau des décisions

Entreprises	Décisions	Entreprises	Décisions	Entreprises	Décisions
Repsol	Exclure	TotalEnergies	Ne pas intégrer	Equinor	Ne pas intégrer
OMV	Ne pas Intégrer	Galp Energia	Ne pas intégrer	Euronav	Ne pas intégrer
Neste	Intégrer	ENI	Ne pas intégrer	GazTransport & Technigaz	Conserver

Relevé des décisions

Nous n'avons pas intégré :

OMV Comité de durabilité mis en place en 2022. Intérêt pour l'économie circulaire centrée sur le plastique. Mesure d'impact peu défini. Stratégie de transition définie mais peu quantifiée. A revoir ultérieurement.

TotalEnergies Stratégie vis à vis des renouvelables bien définie (avec 25 % de fossile à horizon 2050), mais controverses redondantes en particulier le projet EACOP en Ouganda et Tanzanie.

Galp Energia Relations avec les communautés locales non formalisées. Controverses : impact environnemental et sociétal. Engagement pour une transition juste, limité à un seul établissement.

ENI Comité durabilité en place et rémunération indexée. Stratégie vers 1°5 bien définie, orientée sur le gaz avec du renouvelable assez faible. Société proactive pour la transition juste, mais attention beaucoup de controverses.

Equinor En amélioration sur le social et sur les « fuites ». Stratégie climat définie mais renouvelable insuffisant et poursuite de l'exploration. Gestion des impacts bien documentée. Plan de transition juste peu précis.

Euronav Première analyse. Bonne stratégie climat, mais mono-activité très dépendante de la demande en pétrole. A revoir ultérieurement.

Nous avons conservé :

GazTransport & Technigaz Valeur entrepreneuriale élevée (solutions technologiques de pointe pour la performance énergétique). Acquisition dans l'hydrogène vert prometteur. Développement de solutions bas carbone. 26 % des collaborateurs dédiés à la R&D.

Nous avons intégré :

Neste Stratégie claire pour une réduction drastique des gaz à effets de serre. Comité dédié et rémunérations indexées. Plan d'investissement sur les bio-carburants. Objectifs fixés à CT et LT sur la biodiversité.

Nous avons exclu :

Repsol Comité dédié à la RSE et rémunération des dirigeants indexée mais stratégie de réduction des émissions discutable. Beaucoup d'hydrocarbures non-conventionnels. Des controverses nombreuses et certaines graves (marée noire au Pérou).